



La Tour.infos

INVITATION

En cette fin d'année, le Maire, Daniel REVUZ, et l'ensemble du conseil municipal adressent à tous les habitants leurs vœux les plus chaleureux. Ils vous invitent à partager un moment de convivialité lors de la

Cérémonie des vœux

Vendredi 16 janvier 2026

à 19 heures

salle polyvalente de l'Oasis.



Cette soirée sera portée par les chants des enfants de l'école, préparés avec leurs enseignantes et accompagnés par le Sou des Ecoles et le service communal « vie scolaire ».

Venez participer, nombreux, à cette rencontre !

Que l'année 2026 vous apporte santé, sérénité et de belles perspectives.



Dessins des enfants inscrits à la garderie périscolaire

Urbanisme - dossiers en cours d'instruction à la Communauté de Communes des Quatre Rivières

Permis de construire

- GAEC LA BRUZZE, 688 impasse de la Bruzze : abri de stockage de matériel,
- M. RAULT Kevin, 647 route de l'Ecuteux : aménagement de la maison en 5 appartements,
- AMP ETANCHEITE, 354 route de Taney : local de rangement,
- M. PARCHET Michel, 688, impasse de la Buzze : abri voitures.

Déclarations de travaux déposées

- M. FICHARD Jérôme, 42 impasse des Charmilles : piscine,
- M. TEPPAZ Aurélien, 158 Mas des Grenisses : panneaux photovoltaïques,
- Mme DI CESARE Elisa, 533, route des Châteaux : véranda,
- Mme CHEVRIER Anne Marie, 546, route d'Entreverges : portail,
- M. CAMUS Maxime, 69 route Letrecas : panneaux solaires,
- M. CHEVALLIER Claude, 119 route d'Entreverges : clôture,
- Mme FONTAINE Béatrice, 367 route de l'Ecuteux : changement de menuiseries,
- M. SAILLET Yannick, 271 route du Fer à Cheval : modifications de façades,
- Mme CRETIN Pascale, 162, route Letrecas : prolongation du mur existant.

Urbanisme – modification du plan local d'urbanisme en cours

Certaines zones du PLU classées UA, AU ou inscrites en Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) présentent des problématiques d'accessibilité, de desserte ou des enjeux environnementaux.

Dans ce contexte, le Cabinet « Espaces et Mutations » chargé de l'accompagnement réglementaire a été tenu de saisir l'Autorité Environnementale pour un examen « au cas par cas » préalable à la modification n° 1 du PLU (organisme relevant de la Région Auvergne Rhône Alpes).

En conséquence,

- Les secteurs inscrits en OAP ne pourront pas être ouverts à l'urbanisation avant l'approbation de la modification du PLU ;
- Il en est de même pour les terrains situés en zones sensibles du territoire communal, y compris ceux classés en UA, lorsque les enjeux environnementaux, paysagers ou d'accès à la voirie le justifient ;
- Les conditions de desserte, d'accessibilité et de sécurité devront être conformes aux règles en vigueur et sont soumises aux nouvelles contraintes réglementaires imposées par l'Etat.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) proposé dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été refusé par le conseil municipal.

Une avancée majeure pour la commune : un accord enfin trouvé ! TERRAINS SITUÉS AU CHEF LIEU

Depuis plus de vingt ans, le devenir du terrain situé derrière la mairie, et mitoyen avec le parking Ruphy, appartenant aux consorts MEYNET, faisait l'objet de négociations longues et complexes. Ce dossier sensible, marqué par des enjeux juridiques, fonciers et financiers importants, n'avait jusqu'à présent pas permis de dégager une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties.

Par ce bulletin, les habitants sont informés qu'un accord amiable a enfin été trouvé, permettant de clore ce dossier ancien. L'acte notarié a été signé le lundi 8 décembre 2025.

Sécurité voirie

- Secteur Entreverges – CD 907.

Une déviation a été mise en place pour une durée de trois mois à compter du début du mois d'octobre. Conscients des désagréments occasionnés, la commune remercie les riverains du secteur d'Entreverges de leur compréhension et de leur patience pour ces travaux sécuritaires prévus depuis de longues années.

Jusqu'à la fin des travaux, les agents communaux M. Marc THEVENOD et M. Jérémy PRADEILLES seront présents le matin de 8 h à 8 h 30 pour permettre aux collégiens de traverser la route départementale 907 en toute sécurité puis de prendre le bus qui les transporte au Collège Gaspard Monge.

L'ensemble des voiries communales a fait l'objet de divers travaux d'entretien par les agents communaux avec les matériaux de rabotage récupérés au carrefour d'Entreverges.

Eclairage

ENEDIS réalise des travaux d'entretien sur les lignes aériennes. Des groupes électrogènes sont installés sur divers points de la commune pour assurer l'alimentation électrique pendant ce temps.

Concernant l'éclairage public, les sept lampes vétustes sur un tronçon de la route de l'Ecutieux ont été remplacées par des lampes leds ; la tournée mensuelle d'entretien de l'éclairage public rencontre quelques difficultés compte tenu du manque de personnel de l'entreprise DEGENEVE suite au départ à la retraite de M. Marc RAISON. Tout devrait rentrer dans l'ordre prochainement avec une nouvelle équipe.

Bar – Restaurant de l'Oasis

L'appel à candidatures a été lancé sur le site « marchés publics 74 », la revue « l'HOTELLERIE et RESTAURATION » ainsi dans les journaux locaux « le dauphiné » et « le messager ».



Point d'Apport Volontaire – PAV -



L'installation des PAV est prévue sur le terrain de sports de l'Hôpital, sur le site de l'Oasis, sur le parking du cimetière et à Entreverges. Les containers sont enterrés :

- collecte des ordures ménagères dans des sacs fermés,
- papiers et plastiques,
- verre.

La borne à récupération de textiles est située sur le parking de la mairie.

Autres informations

- Vidéo-protection : le dossier a été déposé à la Préfecture pour demander l'agrément et à la Région Auvergne Rhône Alpes pour solliciter une aide financière ;
- Marquage dans la cour de l'école pour l'initiation des enfants au « savoir rouler » ;
- Un barnum de 3 m x 3 m a été fourni par la Région (pour les associations) sur présentation d'un dossier par la mairie ;
- Validation du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Renouvellement de la convention avec ALVEOLE pour les travaux d'entretien : terrains de l'Oasis, montée à la chapelle du Calvaire et divers ;
- Destruction de quatre nids de frelons asiatiques ;
- Aménagement de sanitaires à la mairie.

1^{er} trimestre 2026

16 janvier, 19 h : rappel, cérémonie des vœux



**ELECTIONS LEGISLATIVES
PARTIELLES
CANTON DE BONNEVILLE**

Les 25 janvier
et 1^{er} février 2026



SCRUTIN de 8 h à 18 h

Bureau de vote :
salle de motricité de l'école.

Dimanche 1^{er} février



**Thé
dansant**

Salle de l'Oasis
De 14 h à 18 h



Samedi 28 février



La Tour'tiflette

Tartiflette géante
Soirée dansante
Salle de l'Oasis



Samedi 14 mars



Vide dressing

De 8 h à 17 h
Site de l'Oasis



ELECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars 2026

SCRUTIN de 8 h à 18 h

Bureau de vote :

salle de motricité de l'école.

Ouverture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année :

lundi 22 et lundi 29 décembre de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

mardi 23 et mardi 30 décembre de 8 h 30 à 12 h